

6  
CONSTITUTION

ET

RÈGLEMENTS

DE

L'INSTITUT NATIONAL.

---

SOUS LE PATRONAGE DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR  
L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

---

Incorporé sous l'Acte des 14 et 15 Vict. Cap. 86,  
le 24 Avril 1852.

---

MONTRÉAL:

IMPRIMERIE DE LA MINERVE, NO. 15, RUE ST. VINCENT.

1852.